



HAL
open science

Le programme TLF-Étym: apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction

Gilles Petrequin, Marta Andronache

► **To cite this version:**

Gilles Petrequin, Marta Andronache. Le programme TLF-Étym: apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction. Le programme TLF-Étym: apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction, Jul 2008, Barcelone, Espagne. pp.1165-1173. hal-00522264

HAL Id: hal-00522264

<https://hal.science/hal-00522264>

Submitted on 30 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le programme TLF-Étym: apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction

Gilles Petrequin, Marta Andronache

ATILF (Nancy-Université/CNRS)

1 Introduction

Le sujet de notre communication est le traitement du lexique héréditaire français abordé dans une nouvelle perspective théorique. Notre approche se situe dans la perspective des derniers développements de la linguistique romane (Chambon 2007 et à paraître ; Buchi/Schweickard 2007) qui proposent de prendre ses distances avec le « classicisme » des dictionnaires étymologiques romans, et de se mettre au service de la reconstruction du protoroman.

La reconnaissance et la prise en compte de la nature orale d'un lexème héréditaire fait apparaître la contradiction que constitue le fait de donner à un mot oral un étymon latin dont les caractéristiques s'inscrivent avant tout dans la tradition graphique.

Nous sommes en présence d'un élargissement de perspective par rapport aux fondements de l'étymologie galloromane: le discours étymologique n'a plus comme thème central la recherche d'une forme écrite comme il est le cas dans la pratique étymologique traditionnelle, mais il s'agit de centrer le traitement des mots héréditaires sur la recherche de la tradition orale dans leur transmission. Dans la perspective de cette nouvelle théorie « l'étymon d'un mot héréditaire est nécessairement un mot oral » (*cf.* Chambon à paraître) et, de ce fait, il faut chercher son étymologie dans une « tradition orale ininterrompue » (*cf.* Chambon à paraître).

Ces réflexions thoriques seront illustrées par des exemples de notices étymologiques consacrées à un lexème héréditaire, le subst. fém. *claire* et le vb. XXX *bigler*, réécrite par Nadine Steinfeld et Jean-Paul Chauveau dans le cadre du programme de recherche TLF-Étym à partir de cette nouvelle méthodologie.

2 Présentation du programme TLF-Étym

Le programme de recherche TLF-Étym (*cf.* Buchi 2005), mené actuellement par le laboratoire *Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française* (ATILF) de Nancy (France) avec le concours d'une trentaine de lexicologues francisants du monde entier, se propose de réviser sélectivement les notices intitulées "Étymologie et Histoire" du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi, *cf.* <http://www.atilf.fr/tlfi.htm>). Il ne s'agit pas de réécrire l'ensemble des 54.280 notices historico-étymologiques du TLF(i), mais d'y réinjecter les trouvailles faites par les différents chercheurs dans leur activité propre, et aussi de revoir plus systématiquement un ensemble de notices à partir d'une source nouvellement publiée, ou encore de remédier à des erreurs de méthode de l'ouvrage à ses débuts.

Le lancement du projet, en janvier 2005, a été motivé par trois souhaits. Premièrement, enrichir et corriger la partie étymologique du TLF(i) qui conserve une fonction de divulgation, auprès du grand public cultivé, des acquis de la lexicologie/lexicographie française. Deuxièmement, s'adapter au caractère éminemment progressif de la recherche scientifique et répercuter les résultats de la linguistique contemporaine. Et troisièmement, mettre à profit les possibilités qui s'offrent à la lexicographie du XXI^e siècle grâce à l'informatique: le passage du TLF ("version papier") au TLFi ("version informatisée") a constitué un immense pas en avant du fait des multiples possibilités d'interrogation

transversale qu'offre ce dernier par la diversité de ses champs d'interrogation. Il s'agit donc, pour le programme TLF-Étym, à la fois d'ancrer solidement le TLF(i) dans la lexicographie évolutive (Martin 1998) et de profiter de l'avantage manifeste que présente l'outil informatique sur l'outil papier: la facilité relative des corrections et des mises à jour.

TLF-Étym s'appuie non seulement sur les résultats des recherches menées au sein de l'équipe "Linguistique historique française et romane" de l'ATILF, mais aussi sur l'ensemble des méthodes de travail que ces dernières mettent en œuvre: méthode historico-comparative (FEW), analyse philologique des textes anciens (DMF), métalexicographie et critique des sources.

Actuellement (octobre 2007), la base TLF-Étym consultable en ligne (<http://www.atilf.fr/tlf-etym>) contient 119 notices étymologiques révisées et 985 notices bibliographiques. Les améliorations apportées aux anciennes notices de TLF(i) sont de diverses natures: étymologies inédites, précisions étymologiques, antédations de lexèmes, rétrodatations de lexèmes, antédations de sens secondaire.

3 *Cadre méthodologie général du programme de recherche TLF-Étym*

Le cadre méthodologique de TLF-Étym est constitué par ce que Kurt Baldinger (1959) appelle "l'étymologie-histoire du mot" et Pierre Guiraud "l'étymologie lexico-historique": une conception qui part du principe que l'étymologie ne se ramène pas au simple énoncé d'un étymon, mais qu'elle a vocation à établir explicitement le rapport formel et sémantique entre ce dernier et le lexème à expliquer, et que l'histoire des mots fait partie intégrante de l'étymologie. Les origines de cette conception remontent à Schuchardt, Meillet, Ernout et surtout à von Wartburg; mais c'est Kurt Baldinger (1959) qui l'a sans doute le mieux formulée: "l'étymologie, [...] c'est [...] la biographie du mot".

Au sein de ce cadre théorique général, chaque catégorie de lexèmes, eu égard à la classe étymologique dont elle relève (vocabulaire héréditaire, emprunts, créations françaises), fait l'objet d'une démarche analytique particulière qui met en œuvre une méthodologie propre. La catégorie des lexèmes héréditaires pose des problèmes spécifiques d'analyse, et c'est celle dont la méthodologie a été récemment le plus considérablement renouvelée.

4 *L'étymologisation des lexèmes héréditaires: un problème méthodologique particulier*

La méthodologie mise en œuvre dans les notices "Étymologie-Histoire" du TLF(i) consacrées aux lexèmes héréditaires est entièrement conforme à celle qui fut développée dans les travaux de tous les grands romanistes du XX^e siècle (*cf.* Chambon 2007: 58-59) et telle qu'elle fut appliquée dans les manuels (*cf.* Bourciez 1910) et les grands dictionnaires classiques traitant de l'étymologie romane, le REW et le FEW (*cf.* Büchi 1996) notamment. Tout lexème français héréditaire est supposé, idéalement, se rattacher à un étymon latin, attesté soit à l'époque classique soit à l'époque tardive. La base épistémologique de cette démarche rétrospective est foncièrement de nature philologique: les textes latins, qu'ils soient classiques ou tardifs, sont censés fournir les occurrences qui permettent d'asseoir l'étymon à partir duquel descend le lexème français. Dans le cas où aucune attestation textuelle ne peut être avancée, l'habitude a été prise de reconstituer une forme latine écrite avec au besoin les quantités vocaliques "jugées pertinentes pour rendre compte des formes (gallo)romanes" (Chambon à paraître). Qui plus est, quand aucune attestation satisfaisante n'a pu être trouvée en latin dit classique, on reconstruit alors une forme appartenant au latin dit "vulgaire", que

l'on affecte d'un astérisque pour signifier qu'elle n'est pas (encore) attestée dans une source écrite.

Le corollaire de cette démarche de nature essentiellement philologique qui s'intéresse avant tout à l'étymologie-origine, démarche adoptée par les rédacteurs du TLF, est que les lexèmes héréditaires français sont décrits, dans de nombreux articles de ce dictionnaire, comme "empruntés" au latin de l'Antiquité celui-ci étant appréhendé, selon la terminologie du TLF, à la fois selon les axes diachronique (latin [classique]/bas latin ou latin tardif), diaphasique ([latin classique]/latin vulgaire, latin populaire) et parfois sociolinguistique (langue vernaculaire/langue véhiculaire: latin ecclésiastique ou latin chrétien). C'est ainsi, par exemple, que, pour TLF(i), le français *agneau* (*aignel* au XIII^e s.) "petit d'une brebis" est décrit comme un emprunt au lat. *agnellus* "petit agneau", diminutif du lat. *agnus* "agneau"; c'est ainsi encore que TLF(i) donne pour étymon au français *asseoir* un supposé "latin vulgaire" **adsedere*, lui-même "réfection du latin classique *adsidēre* d'après *sedēre*; *sedere* être assis".

Cette méthode traditionnelle d'étymologisation du lexique héréditaire français, pour qui l'essentiel est d'indiquer l'origine du mot sans considérer la voie suivie et les processus de l'histoire linguistique, a pour inconvénient de mettre au centre de sa problématique la nature graphique du signe linguistique. Par ce fait même, on est alors conduit à nier la nature propre d'un lexème héréditaire, savoir qu'il est avant tout, et "nécessairement, un mot oral" (cf. Chambon, à paraître), qui s'est transmis verbalement pendant des siècles jusqu'au moment où il apparaît, fortuitement, dans des sources écrites, sous une ou des graphies qui ne rendent d'ailleurs pas fidèlement sa réalisation orale. Deux articles programmatiques récents dans le domaine de la linguistique romane de Jean-Pierre Chambon (2007 et à paraître) amènent à changer radicalement l'étymologisation des lexèmes héréditaires français (et plus globalement galloromans) et à adopter une démarche qui explicite la procédure suivie par les linguistes diachroniciens et qui rende compte d'une façon plus rigoureuse de l'histoire et de la constitution du lexique héréditaire français.

5 Nouvelle méthodologie dans l'étymologisation du lexique héréditaire

Dès l'origine, TLF-Étym a eu pour ambition de diffuser auprès du grand public les acquis de la science tout en se situant à la pointe de la recherche étymologique. C'est donc légitimement que la méthodologie de TLF-Étym s'est démarquée, dans certains domaines, des options qui avaient été celles du TLF, qu'il s'agisse de la terminologie ou des procédures d'analyses mises en œuvre. Concernant le lexique héréditaire, il était donc également tout naturel que TLF-Étym s'inscrive dans le mouvement de renouvellement des études romanistes qui s'observe à l'heure actuelle (voir *infra* DÉRom, sous 6), et qu'il en rende compte à sa manière, en modifiant au besoin sa propre pratique, au fur et à mesure de l'avancée des connaissances aussi bien théoriques que pratiques.

La reconnaissance et la prise en compte de la nature foncièrement orale d'un lexème héréditaire fait apparaître toute la contradiction que constitue le fait de donner à un mot oral un étymon latin dont les caractéristiques s'inscrivent avant tout dans la tradition graphique. Il s'agira donc désormais de renoncer à cette conception graphocentrique de l'étymologie des lexèmes héréditaires en adoptant le point de vue des locuteurs romans, et donc en dernière analyse, en tenant compte du fonctionnement du système linguistique de la langue dont on cherche à étymologiser les unités lexicales.

Ce changement de perspective induit comme conséquence que la recherche de l'étymologie d'un lexème héréditaire ne se justifie plus en partant, en amont, d'un supposé ancêtre latin,

c'est-à-dire en cherchant le devenir d'un mot latin écrit (que celui-ci appartienne à l'époque classique ou à la latinité tardive, à la langue littéraire ou au latin dit vulgaire), mais en reconstruisant de manière régressive et par comparaison intra-romane, l'étymon oral qui a constitué la forme ancestrale des unités lexicales attestées dans les diverses langues romanes (cf. Hall 1950). Cette démarche heuristique s'oblige à faire coïncider, le plus rigoureusement possible, l'ensemble des informations que fournissent les langues romanes, et ne se contente pas de rechercher les étymons du vocabulaire héréditaire d'une seule langue en raisonnant par la simple phonétique historique. Adoptant donc les méthodes de la grammaire comparée-reconstruction (cf. Chambon 2007: 67-69), l'étymologie des lexèmes héréditaires fait sienne une méthode historico-comparative nouvelle permettant une reconstruction interne de protoformes romanes orales qui forment autant d'étymons communs à la plupart des langues romanes attestées à l'époque historique. Cette démarche théorique a des conséquences pratiques. La forme ancestrale d'un lexème héréditaire, "mot oral", étant nécessairement elle-même de nature orale, elle devra être présentée en notation phonétique, précédée d'un astérisque qui signale que l'étymon est reconstruit.

6 L'application pratique dans TLF-Étym de la méthodologie nouvelle

La communication présentera plusieurs exemples de notices consacrées à des lexèmes héréditaires et réécrites par TLF-Étym à partir de la nouvelle méthodologie développée plus haut. Il suffira ici de donner un seul exemple, qui illustre le cas d'une double étymologie comparée-reconstruction.

Dans la version du TLF (1977, 867), la notice "Étymologie-Histoire" du lexème *claire* donnait les informations suivantes:

"Étymol. et Hist. XI^e s. *cleide* judéo-fr. (*Gloses de Raschi*, éd. Darmesteter et Blondheim, t. 1, p. 27); 1155 *cleie* (WACE, *Brut*, 13546 ds KELLER, p. 283b); 1306 *claire* (G. GUIART, *Royaux Lignages*, I, 4012, *ibid.*); 1690 (FUR.: *Claye* est aussi une grosse échelle de charpente [...] sur laquelle on fait traîner par la ville ceux qui ont été tués en duel). Du gaul. *clata* (DOTTIN, p. 246), attesté en lat. médiév. avec la graphie *clida* au sens de "treillage de bois sur lequel on déposait le cadavre d'un supplicié ou de la victime d'un meurtre" (VII^e s. *Lois Ripuaires* ds NIERM.)."

Ainsi, TLF à la suite de FEW (1940, 1: 778a, s.v. *CLETA) analysait le lexème français *claire* comme un emprunt au gaulois *clata*, — forme non attestée philologiquement mais reconstruite à partir des formes conservées en irlandais, en gallois et en français (Dottin 1920, 246) — par l'intermédiaire d'un texte latin d'époque mérovingienne (*Lois Ripuaires*, 7^e siècle), dont le lexème français constituerait le représentant héréditaire. Cette étymologisation de *claire* se justifiait par le fait que l'emprunt par le latin médiéval est attesté antérieurement aux formes romanes écrites (*Gloses de Raschi* 11^e s.), de sorte que, comme le note Jean-Pierre Chambon (à paraître sous 6.1) à propos d'un cas similaire, "la donnée seconde [le latin] devient première et se trouve dotée d'un illusoire pouvoir explicatif. Les rapports historiques réels sont donc bien purement et simplement inversés par la perspective graphocentrique; le latin écrit emprunteur devient la source des formes héréditaires romanes".

À la suite des travaux de **Jean-Paul Chauveau, Jean-Pierre Chambon et Nadine Steinfeld (TLF-Étym, 2005)** la perspective étymologique a été renversée dans la nouvelle version de TLF-Étym. En s'appuyant sur les données romanes disponibles (cf. déjà REW 1935³, 1988), il a été procédé à la reconstruction d'une forme ancestrale orale protoromane, */kleta/, dont le français *claire* (mais aussi le francoprovençal *cleya*, l'occitan *clada*, le gascon *clada*, etc.)

constituent autant de continuateurs réguliers. Par ailleurs, la comparaison des langues celtiques permet de supposer un ancêtre commun, dont le gaulois **klētā* est lui-même un représentant. Ces deux démarches de comparaison-reconstruction, romane et celtique, aboutissent ainsi au même résultat et démontrent que le lexème gaulois a été emprunté à l'époque protoromane. Par ailleurs, l'interprétation des données du latin tardif (*clita*, *clida*, etc) permet, en tenant compte de ce que l'on sait des rapports entre les graphies mérovingiennes et la réalisation phonique, de proposer une notation orale.

“Continueur régulier du protoroman régional */kleta/ subst. fém. “treillis d'osier”, qui se recommande comme ancêtre commun, en plus du lexème français, de francoprovençal *cleya* (depuis 15^e s.), occitan *clida* (depuis début 13^e s.), gascon *clida*, piémontais *tsea*, catalan *clida* (depuis fin 13^e s.), haut aragonais *kléta*, galicien *chedas* (plur.) et portugais *cheda* (depuis 1258) (**REW**³ 1988; **FEW** 2, 776a-778b; **DECat**; KUHN, *Hocharagonesisch* 74; BUSCHMANN; **DELP**³; HOUAISS). Le type lexical est inconnu du latin écrit de l'Antiquité (Ø **TLL**), mais on relève son corrélat en latin du haut Moyen Âge du nord de la Gaule: *clita* subst. fém. “treillis” (629/634 [*Lois Ripuaires*]), *clida* “id.” (776 [*Annales regni Francorum*], tous les deux NIERMEYER²). Le lexème est lui-même emprunté à un gaulois **klētā*, dont on trouve d'exacts correspondants dans les langues celtiques: ancien irlandais *cliath* subst. fém. “claie, rangée”, gallois *chwyd* “barrière”, moyen cornique *chuit* “*cléta*”, breton *kloued(enn)* “haie” (VENDRYES, *Lexique*; DOTIN, *Langue gauloise* 246; LAMBERT, *Langue gauloise*² 195; DELAMARRE, *Langue gauloise*²). Son aire de dispersion permet de supposer qu'il a été diffusé de la Gaule en Ibérie. Cf. VON WARTBURG in **FEW** 2, 776a-778a, *CLĒTA 1; **REW**³ 1988; CHAMBON, *MélXYZ* 6.

Rédaction TLF 1977 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2005 : Nadine Steinfeld. - Relecture mise à jour 2005 : Jean-Paul Chauveau ; Jean-Pierre Chambon ; Gilles Roques ; Frankwalt Möhren ; Éva Buchi.”

7 Le projet DÉRom et l'étymologie pan-romane

La nouvelle méthodologie mise en œuvre par TLF-Étym concernant le lexique héréditaire français s'est développée parallèlement à celle qui sera appliquée par le projet DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*). Éva Buchi et Wolfgang Schweickard ont présenté au XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes d'Innsbruck (cf. Buchi/Schweickard 2007) les grandes lignes de ce projet international qui est éventuellement amené à fournir à TLF-Étym une partie des matériaux futurs de sa recherche. Dans une première phase, DÉRom a pour ambition de reconsidérer les quelque 500 bases étymologiques communes à l'ensemble des langues romanes (cf. Fischer 1969) et d'en présenter l'analyse phonologique, sémantique et historique. La communication présentera le proto-type d'un article du futur DÉRom, ce qui permettra de montrer combien l'étymologie du lexique héréditaire français est tributaire des avancées de l'étymologie romane, au sein de laquelle elle doit désormais se développer.

8 Conclusion

En guise de conclusion nous souhaitons rappeler l'importance accordée par Jean-Pierre Chambon (cf. Chambon 2007) à la grammaire comparée-reconstruction et à la méthode comparative dans la pratique de la linguistique romane. Nous souhaitons donc vous proposer

de compléter la conception graphocentrique de l'étymologie des lexèmes héréditaires par le point de vue des locuteurs romans, et donc en dernière analyse, en tenant compte du fonctionnement du système linguistique de la langue dont on cherche à étymologiser les unités lexicales. Et nous souhaitons finir par l'appel lancé par Éva Buchi lors du lancement du projet DERom en 2007:

« Joan Coromines appelait dès 1954 de ses vœux *una revisión global del diccionario etimológico romance*. Il va sans dire qu'en 2005, le projet d'un nouveau REW représente un *desideratum* encore bien plus criant de la linguistique romane — et certainement un des défis majeurs qui se posent à notre génération de romanistes. Cette étude sera donc dédiée aux romanistes de tous les pays qui sauront répondre à l'appel de Joan Coromines — déjà ancien, mais tout à fait d'actualité — pour remettre sur le métier, dans le cadre d'un projet international, l'étymologie de l'ensemble du lexique roman. » (Buchi 2006 : 76)

La communication présentera le proto-type d'un article du futur DÉRom, ce qui permettra de montrer combien l'étymologie du lexique héréditaire français est tributaire des avancées de l'étymologie romane, au sein de laquelle elle doit désormais se développer.

Bibliographie

- Baldinger (Kurt), 1959. "L'étymologie hier et aujourd'hui". In: *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises* 11, 233-264 (239).
- Bourciez (Édouard), 1910. *Éléments de linguistique romane*. Paris: Klincksieck.
- Büchi (Éva), 1996. *Les Structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Recherches métalxicographiques et métalxicologiques*. Tübingen: Niemeyer.
- Buchi (Éva), 2005. "Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé)". In: *Estudis romànics* 27, 569 – 571.
- Buchi (Éva)/Schweickard (Wolfgang), 2007. "À la recherche du protoroman: objectifs et méthodes du futur *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom)". In: Iliescu (Maria) et al. (éd.): *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck, 3-8 septembre 2007)*. (à paraître).
- Buschmann (Sigrid), 1965. *Beiträge zum etymologischen Wörterbuch des Galizischen*, Bonn, Romanisches Seminar der Universität Bonn.
- Chambon (Jean-Pierre), 2007. "Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives)". In: *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 15 (nouvelle série), 57-72.
- Chambon (Jean-Pierre) (à paraître). "Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW".
- DECat = Coromines (Joan), amb la col·laboració de Joseph Gulsoy i Max Cahner, 1980—1991. *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 9 volumes, Barcelona, Curial edicions catalanes: la Caixa.

- Delamarre (Xavier), 2003² [2001¹]. *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance (Collection des Hespérides).
- DELP³ = Machado (José Pedro), 1977³ [1952¹]. *Dicionário etimológico da língua portuguesa com a mais antiga documentação escrita e conhecida de muitos dos vocábulos estudados*, 5 volumes, Lisbonne, Livros Horizonte.
- Dottin (Georges), 1920. *La Langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris, Klincksieck.
- DMF = *Dictionnaire du Moyen Français. Base de Lexiques de Moyen Français*. ATILF, Nancy. (consultable en ligne: <http://www.atilf.fr/blmf/>).
- FEW = Wartburg (Walther von) *et al.*, 1922—2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle: Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- Fischer (Iancu), 1969. “Fondul panromanic”. In: Coteanu (I.): *Istoria limbii române 2*. Bucarest: 110-116.
- Furetière (Antoine), 1690. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, les Termes de toutes les sciences et des arts*, 2 volumes, La Haye-Rotterdam, A.-R. Leers.
- Guiart (Guillaume), 1828. *Branche des royaux lignages: chronique métrique de Guillaume Guiart*, publiée pour la première fois [...] par J.-A. Buchon, 2 volumes, Paris, Verdière. Date du texte: ca. 1307.
- Hall (Robert A Jr.), 1950. “The Reconstruction of Proto-Romance”. In: *Language* 266-27.
- Houaiss (Antônio)/Villar (Mauro de Salles)/Franco (Francisco Manoel de Mello), 2001. *Dicionário Houaiss da língua portuguesa*, Rio de Janeiro, Objetiva.
- Keller (H.-E.), 1953. *Etude descriptive sur le vocabulaire de Wace*, Berlin (Akad. der Wiss. Berlin, Veröffentl. Inst. für Rom. Spr. wiss. 7).
- Kuhn (Alwin), 1936. *Der hocharagonische Dialekt*, thèse d'habilitation, Leipzig, Université de Leipzig.
- Lambert (Pierre-Yves), 2003² [1994¹]. *La Langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance.
- Les Gloses françaises dans les Commentaires talmudiques de Raschi*, 1929. Édité par A. Darmesteter et D. S. Blondheim, 2 volumes, Paris, Champion.
- Martin (Robert), 1998. *Dictionnaire du Moyen Français*, fascicule A-AH, Nancy, CNRS-INaLF.
- Niermeyer (Jan Frederik) *et al.*, 2002² [1954—1976¹]. *Mediae Latinitatis lexicon minus: lexique latin médiéval*, 2 volumes, Leiden, Brill.
- REW = Meyer-Lübke (Wilhelm), 1935³ [1911-1920¹]. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg: Winter.
- TLF = Imbs (Paul)/Quemada (Bernard) (dir.), 1971—1994. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789—1960)*, 16 volumes, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard.
- TLL = 1900—. *Thesaurus linguae latinae*, Leipzig, B. G. Teubner.

The XIII EURLAX International Congress

Barcelona, July 15-19 2008

Vendryes (Joseph), 1959—. *Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, Dublin/Paris, Institute for advanced studies/CNRS.

Wace, 1938/1940. *Le Roman de Brut*, édité par Ivor Arnold, 2 volumes, Paris, Société des Anciens Textes Français. Date du texte: 1155.